



## Fiche de renseignements

Année scolaire 2026-2027



### ÉCOLE Paul Cayla DRUELLE

A déposer dans la boîte aux lettres du centre de loisirs (devant l'école côté bus) ou à envoyer par mail: lacazelleauxloisirsdruelle@gmail.com

**Au plus tard le Vendredi 26 Juin 2026**

### RAPPEL ORGANISATION

#### Le matin

Accueil de loisirs périscolaire déclaré (et donc payant) de 7h15 à 8h20 dans les locaux de la Cazelle aux loisirs.

A partir de 8h20, vous pourrez amener vos enfants auprès des enseignants à l'école.

#### Le temps méridien

Cantine assurée par la mairie et le temps périscolaire par la Cazelle aux Loisirs.

Les enfants qui n'y mangent pas devront être récupéré à 11h45 et pourront revenir à partir de 13h35.

#### Le soir

Si vos enfants restent après 17h, ils devront **obligatoirement être inscrits** au plus tard le jeudi midi pour la semaine qui suit.

(même si l'enfant est inscrit au forfait mensuel)

**Attention: l'inscription de votre enfant est obligatoire s'il reste après 17h même en cas d'adhésion au forfait mensuel.**

Tout enfant qui ne sera pas inscrit via le portail famille (BL citoyen) ne pourra rester après 17h.

### CANTINE en gestion municipale

IDENTITE DE L'ENFANT	CANTINE	Santé (préciser si PAI) ou autre
NOM : .....	<input type="checkbox"/> Tickets	
Prénom : ..... Classe : .....	<input type="checkbox"/> Abonnement par période	
Date naissance : .....	<input type="checkbox"/> Abonnement annuel/prélèvement	Sans porc : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (à préciser lors de la réservation)

Règlement cantine consultable sur : [www.druellebalsac.fr](http://www.druellebalsac.fr) rubrique : **Vivre et travailler > Enfance et jeunesse > Ecole**

Inscription de la cantine auprès de la mairie du **6 juillet au 25 août 2026.**

Merci de vous munir de votre RIB et de votre avis de non imposition afin de pouvoir bénéficier du meilleur tarif.

<input type="checkbox"/> Règlement par prélèvement mensuel (autorisation à renouveler annuellement)	<b>Abonnement annuel (4 jours/semaine)</b>
<input type="checkbox"/> Règlement par chèque, CB ou espèces	<b>Abonnement de vacances à vacances ou Carnets de 20 tickets</b>

### GARDERIE ET TEMPS PERISCOLAIRE

**SORTIR DE L'ÉCOLE SEUL:** Si vous souhaitez que votre enfant parte seul de l'école, merci de bien vouloir envoyer un mail ou un courrier à la mairie ou à la Cazelle aux Loisirs.

**UTILISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES :** Mon enfant reste à la garderie jusqu'à l'arrivée du bus

Circuit Les Planques - Le Bousquet - Le Baguet - Le Bouldou

Capelle-Le Bouldou

Mon enfant prendra le bus après la classe le soir les jours suivants :

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

**PAIEMENT PERISCOLAIRE (matin et soir) gestion Cazelle aux Loisirs**

**Attention: l'inscription de votre enfant est obligatoire s'il reste après 17h même en cas d'adhésion au forfait mensuel.**

Tout enfant qui ne sera pas inscrit via le portail famille (BL citoyen) ne pourra rester après 17h.

	Forfait mensuel par enfant	Forfait mensuel par famille	Présence ponctuelle matin ou soir
QF > 900€	25 €	35 €	2 €
QF < 900€	24 €	34 €	1,50 €

Les familles ayant un quotient familial (CAF ou MSA) inférieur à 900€ devront obligatoirement nous faire parvenir l'attestation du quotient familial du mois de janvier. Sans cette attestation, le plein tarif sera appliqué. Pensez à la renouveler à chaque année civile.

<input type="checkbox"/>	J'adhère au <b>FORFAIT MENSUEL</b> par enfant: paiement par prélèvement <u>obligatoirement</u> .	<b>Joindre le RIB et mandat de prélèvement</b>
<input type="checkbox"/>	J'adhère au <b>FORFAIT MENSUEL</b> par famille: paiement par prélèvement <u>obligatoirement</u> .	
<input type="checkbox"/>	J'adhère à la tarification à la <b>PRESENCE</b> : paiement par chèque ou espèces <u>obligatoirement</u> .	Les factures seront disponibles sur le portail famille.

**Attention: Les rejets de prélèvement engendrent des frais bancaires qui seront imputés aux familles: 8,80€/rejet de prélèvement.**

**Pénalité de 8€ pour les familles qui ne respectent pas les horaires d'arrivée et de départ.**

Règlement intérieur consultable sur : [www.lacazelleauxloisirs.fr](http://www.lacazelleauxloisirs.fr)

Je soussigné(e) : NOM..... Prénom :.....  
responsable légal en qualité de père, mère, tuteur de l'enfant précédemment nommé

● déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à signaler tout changement intervenant au cours de l'année scolaire auprès de la Cazelle aux Loisirs.

● déclare avoir pris connaissance du règlement de la cantine et celui de la Cazelle aux loisirs

Date :

Signature du représentant légal